La Lettre des Elu·e·s départementaux·ales

Groupe des élu·e·s Socialistes, Ecologistes et Républicain·e·s du Conseil Départemental du Loiret

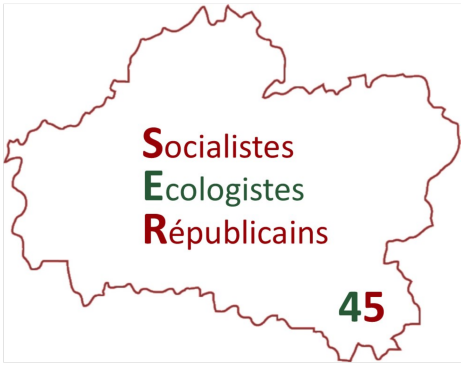

N°17 — MARS 2020
SESSION DE JANVIER 2020

La première session de l'année s'est tenue les 29 et 30 janvier. Le Budget Primitif 2020 du Département a été adopté, sans les voix de Christophe Chaillou, Marie-Agnès Courroy, Hélène Lorme, Vanessa Slimani (abstention) et Thierry Soler (vote contre).

Auparavant, les rapports budgétaires de chaque politique ont été discutés, à commencer par la Protection de l'Enfance, alors que des professionnels du secteur se sont organisés en collectif pour dénoncer l'absence de moyens humains et financiers suffisants. Une commission générale à huis-clos réunissant les conseillers départementaux a été organisée, pour prendre de nouvelles décisions qui seront inscrites ultérieurement au budget.

Toutes nos réactions et nos prises de positions vous sont résumées dans cette lettre. Bonne lecture à toutes et à tous !

Michel Breffy, Christophe Chaillou,
Marie-Agnès Courroy, Hélène Lorme,
Vanessa Slimani, Thierry Soler

SOMMAIRE

P.2 Protection de l'Enfance : une commission générale pour prendre enfin des décisions

P.3 Quelle politique départementale pour les routes et les infrastructures ?

P.5 Pour la réussite scolaire des jeunes du Loiret

P.6 Un Budget Primitif 2020 dans la continuité du mandat

P.7 En bref ...

Jeudi 27 février, Viviane Jehannet, vice-présidente du Département en charge du logement et de l'insertion, est décédée. Nous retiendrons sa sincérité dans les combats qu'elle a toujours menés, son empathie, son sens de l'écoute. Nous adressons toutes nos condoléances à son fils, et toute sa famille.

Retrouvez notre actualité sur notre site internet et sur les réseaux sociaux :

www.ser45.fr

Collaborateur du groupe des élu.e.s : Steve Renard. Mail : groupe@ser45.fr ; Tél. : 02.38.77.96.30
Bureau des conseillers départementaux, 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

Protection de l'enfance : une commission générale pour prendre enfin des décisions

Suite à l'interpellation des conseillers départementaux par le Collectif de la Protection de l'Enfance en décembre 2019 (lettre des élus n°16), une commission générale à huis clos s'est tenue durant la session. Après deux heures d'échanges, plusieurs propositions ont été mises sur la table et seront intégrées ultérieurement au budget 2020. En attendant d'en savoir plus, Christophe Chaillou, Hélène Lorme, Vanessa Slimani et Thierry Soler se sont abstenus lors du vote du rapport budgétaire de la politique enfance.

Christophe Chaillou : le Département doit prendre sa part de responsabilité

Il est temps d'apporter des réponses

« La protection de l'enfance est une compétence importante du Département et l'organisation de la commission générale a été une bonne chose. Nous devons répondre à l'argumentaire particulièrement fourni et développé transmis par le collectif. Nous avons été particulièrement choqués par le reportage diffusé sur M6 sur la situation de la protection de l'enfance dans certains départements. Cela a créé une émotion chez les téléspectateurs. En tant qu'élu et citoyen, on ne peut être que scandalisé. Nous devons veiller à ne pas nous retrouver confronté à ce type de situations. En débattre ensemble pour trouver les pistes d'amélioration, et que vous vous rendiez, M. le Président, dans les Maison d'Enfants à Caractère Social, est une bonne décision. »

Le Département, un acteur de la Protection de l'Enfance, mais pas le seul ...

« Il est aussi nécessaire de rappeler les responsabilités des uns et des autres. Sur ce dossier comme sur d'autres, il est toujours facile d'imputer la responsabilité aux collectivités, en l'occurrence aux départements. Mais il faut interpeller les différents acteurs dans ce domaine et rappeler leurs responsabilités, en particulier l'Etat. »

Christophe Chaillou, Hélène Lorme, Vanessa Slimani et Thierry Soler se sont abstenus sur le rapport budgétaire consacré aux politiques de l'enfance et de la famille. Hélène Lorme a justifié cette position en rappelant que les décisions prises en commission générale sur la protection de l'enfance n'étaient pas encore inscrites au budget.

Commission Enfance, Personnes Agées, Handicap : les autres rapports

D'autres échanges ont eu lieu au cours de l'examen des rapports budgétaires de la commission Enfance, Personnes Agées, Handicap. Sur le financement de la reconstruction et restructuration des EHPAD, Michel Breffy a estimé que le Département pourrait augmenter sa participation, qui se situe aujourd'hui à environ 10% du coût global du projet, rappelant qu'avec l'avancée en âge de la génération du baby-boom, les besoins se feront de plus en plus sentir.

Hélène Lorme est également revenue sur le financement des Services d'Aides A Domicile (SAAD). En effet, il a été décidé par décret que les SAAD pourraient en 2020 augmenter leurs tarifs de 3%, soit le taux le plus élevé depuis 2013. Hélène Lorme appelle à la plus grande vigilance sur la potentielle hausse du reste à charge des prestations pour les bénéficiaires.

Quelle politique départementale pour les routes et les infrastructures ?

Deux sujets ont fait l'objet de vif débats au cours de l'analyse du rapport budgétaire consacré aux infrastructures : la politique menée au regard des enjeux climatiques (qui justifiera le vote contre de Thierry Soler), et l'avenir du rail sur notre territoire, notamment par la réouverture de lignes SNCF.

Thierry Soler : des projets d'infrastructures à l'encontre des enjeux climatiques

« Notre budget est raisonnable mais ne prend pas le tournant qui s'impose »

« Je ne voterai pas ce rapport. Notre collectivité fait des efforts importants en matière d'environnement, mais je pense que nous passons à côté des véritables enjeux. Depuis la révolution industrielle, nous avons connu un développement de nos sociétés qui nous mène dans le mur. C'est indéniable même s'il y a encore des climato-sceptiques et des gens qui se préoccupent peu de l'extinction des espèces, qui touche aussi le Loiret. Le Préfet expliquait lui-même en décembre dernier que le climat du Loiret lui rappelait celui de l'Hérault. Réflexion que nous nous sommes tous faits cet été avec les feux de forêts dans notre département. Nous pouvons continuer comme avant, en faisant toujours aussi bien ce que nous savons faire, en verdissant nos politiques, en installant un budget participatif de 80 000 euros pour l'environnement, … mais cela ne pèse pas grand-chose face à certains projets, notamment la déviation de Jargeau qui coûte 100 millions d'euros et qui, selon l'étude d'impact, a des impacts négatifs sur les gaz à effet de serre et sur la pollution de l'air. Nous continuons d'aménager le Département pour y accueillir de plus en plus de camions et de voitures pour faciliter ce mode de déplacement alors qu'il devrait être mis en concurrence voire largement réduit, si on prenait au sérieux ce qui est en train de se passer à l'échelle de la planète. Il est bien que nous ayons la planète en tête et que nous soyons récompensés pour des actions très intéressantes, mais cela ne pèse pas lourd face à l'orientation donnée à l'aménagement de notre territoire. Notre budget est raisonnable mais ne prend pas le tournant qui s'impose. »

Les déviations engendrent une hausse du trafic, augmentant polluants et gaz à effet de serre

« Je regrette qu'il n'y ait pas un effort de documentation de notre part. Les études montrent que toutes les déviations engendrent des accroissements de trafic. Notre étude d'impact dit depuis le début que la déviation de Jargeau va dans le sens contraire du plan régional air-climat-énergie en augmentant les polluants et les gaz à effet de serre. Il est également annoncé un accroissement du trafic à Saint-Cyr-en-Val, Sandillon, Chécy ou Mardié, et ces communes pourraient réclamer elles aussi des déviations. C'est une fuite en avant qui correspond à un projet de société incompatible avec la survie de l'humanité sur cette planète. Je ne suis pas alarmiste, je ne crois pas à la théorie de l'effondrement, on va s'en sortir, mais j'aimerais qu'on s'en sorte avec l'appui du Conseil Départemental du Loiret. »

Michel Breffy : le rail, une alternative aux camions ?

« Existe-t-il une alternative aux camions ? Une solution pourrait être l'utilisation du fer. Mais quand on voit ce qui se passe actuellement dans le fonctionnement du rail, comment des entreprises qui travaillent à flux tendu pourraient-elles être intéressées quand la SNCF est à l'arrêt en moyenne un mois et demi par an ? Si on continue comme ça, on ne pourra pas proposer une alternative aux transports routiers qui sont polluants et gênants pour l'ensemble de la population. »

Christophe Chaillou sur la ligne Orléans-Chartres

Faire de la pédagogie pour concrétiser ce projet

« Concernant la possible réouverture de la ligne SNCF Orléans/Chartres, un certain nombre de communes sont plus que réticentes. Pourquoi ? Parce que des riverains sont absolument opposés à cette réouverture. Ce sont parfois les mêmes qui ont des grands discours sur les transports polluants mais sont

opposés à toute évolution quand cela impacte leur quotidien. Tout le monde est d'accord sur le diagnostic, mais cela se complique quand il s'agit de mettre en œuvre des alternatives. Quand on annonce des pistes cyclables, tout le monde dit que c'est bien mais pas devant chez soi … Il y a un travail pédagogique à faire. Chacun doit assumer des choix difficiles qui vont parfois à l'encontre de nos concitoyens. »

Un projet à adapter à l'évolution de l'urbanisme dans les communes

« Si des communes sont opposées ou réservées, c'est aussi parce que cette réouverture se manifeste par la fermeture de l'ensemble des passages, coupant ainsi ces communes en deux. Et la seule réponse de la SNCF est de nous dire de faire de grands aménagements, ce qui est aberrant. On ne peut pas cautionner des projets déphasés par rapport à la réalité, y compris en termes de coûts. »

Vanessa Slimani sur la ligne Orléans-Châteauneuf

Une ligne rouverte, mais à quel prix ?

« Ayant la connaissance du dossier concernant la ville de Saint-Jean-de-Braye dont je suis maire, je souhaite rappeler les motifs réels ayant amené la ville à donner un avis défavorable au projet. Cet avis n'était aucunement lié aux craintes de certains riverains. Le constat a été fait que les différentes propositions formulées par la commune n'avaient pas été prises en compte par la SNCF, et ce à deux reprises. Nous devons nous poser la question de savoir à quel prix nous pouvons accepter un tel projet, il s'agit d'argent public. »

La SNCF doit prendre en compte les spécificités de chaque commune traversée

« Rappelons que cette ligne ne transporte plus de voyageurs depuis de nombreuses années, et que les villes se sont construites autour. Une réouverture de ligne peut impacter le fonctionnement même de certaines communes. Je ne parle même pas de ce qui n'a pas été pris en compte par RFF (Réseau Ferré de France) dans son projet : le fait que la commune de Saint-Jean-de-Braye soit « 0 phyto », la fermeture des passages à niveau à grand frais pour la commune, etc. Je me satisfais que le dossier soit rouvert, avec une étude relancée qui peut offrir d'autres possibilités que le fer, en utilisant la ligne et en étant moins contraignant. On peut avoir des beaux discours sur les modes de transport, mais on est aussi garant de l'argent public : on ne peut pas tout accepter à n'importe quel prix. »

Financement du SDIS : un vœu adopté à l'unanimité

Le Département du Loiret participe au financement du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) à hauteur d'environ 20 millions d'euros par an. Un chiffre qui pourrait augmenter suite à la décision du Ministre de l'Intérieur Christophe Castaner de revaloriser la prime du feu des pompiers. Si le Département ne remet pas en cause cette augmentation justifiée, il est nécessaire de rappeler que ce n'est pas l'Etat, mais bien le Département et les collectivités locales qui financent les SDIS et qui devront donc financer l'augmentation décidée par le Ministère de l'Intérieur.

Christophe Chaillou a ainsi rappelé le devoir de responsabilité des uns et des autres dans les prises de décision : « *Nous avons eu un exemple le 28 janvier* (veille de la session), *où le Ministre de l'Intérieur annonce une revalorisation des primes pour les pompiers, mais personne n'a relevé le fait que c'est d'autant plus facile à dire que ce n'est pas l'Etat qui va payer ! Quel sera l'impact pour notre Département ? Avez-vous été informé ? C'est un exemple de ce qui ne fonctionne plus dans notre pays : l'absence de fléchage des responsabilités des uns et des autres. On entretient de façon permanente cette confusion.* »

Le Président Marc Gaudet a annoncé que l'impact financier serait de l'ordre de 900 000 euros pour le Département. Sur proposition de Christophe Chaillou, un vœu a été adopté à l'unanimité pour interpeller l'Etat.

Pour la réussite scolaire des jeunes du Loiret

Le rapport consacré à la réussite scolaire des jeunes du Loiret a été présenté par Marie-Agnès Courroy. Après quelques échanges, il a adopté, sans les voix de Vanessa Slimani et Thierry Soler qui se sont abstenus.

Pour Thierry Soler, un rapport identique année après année

Un rapport habituel, avec toujours les mêmes manques

« Dans ce rapport, je retrouve les problèmes qui expliquent depuis quelques années ma réticence à le voter : je souhaite par exemple la prise en compte de l'augmentation du coût de la vie dans le calcul des dotations comme c'est le cas pour la participation des familles au prix des repas, la prise en compte des classes UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) pour majorer les dotations comme on le fait pour les SEGPA et les dispositifs ULIS, … etc. Cela étant, je redis fortement mon approbation au plan pluriannuel d'investissement. »

[Rappelons que notre groupe politique défend la mise en place du quotient familial pour les repas pris au collège, ce que la majorité refuse toujours d'examiner]

Pour une remise à niveau des équipements des collèges

« Sur la question de l'équipement des collèges, on pourrait faire un inventaire. Là, nous sommes dans le flux, avec une dotation d'équipement pour chaque collège chaque année, mais on pourrait remettre les choses à plat en analysant l'équipement réel des collèges. Des établissements sont déjà très bien équipés, d'autres faiblement. Il y a des disparités. Remettons de l'équité sur les stocks d'équipements de chaque collège. »

Commission Education, Jeunesse, Sport, Environnement : les autres rapports

En septembre 2020, avec l'ouverture du nouveau collège d'Orléans Nord-Est, une nouvelle sectorisation sera appliquée. Après des mois de discussions, elle a été validée par l'ensemble des acteurs (direction académique, collèges, collectivités territoriales, parents). Soucieuse de conserver une mixité sociale, Vanessa Slimani a salué « *le travail effectué ces derniers mois en partenariat avec l'Education Nationale, concernant le nouveau collège dans le secteur nord-est et la prise en compte des remarques des différents partenaires quant à la future sectorisation, qui concerne Saint-Jean-de-Braye.* » Hélène Lorme a attiré l'attention sur la situation du collège Montabuzard d'Ingré dont les effectifs sont de plus en plus importants, impliquant une réflexion sur un éventuel nouveau collège au Nord-Ouest d'Orléans.

Michel Breffy s'est satisfait de voir que le « *sport continue à être soutenu, avec notamment les subventions aux associations basées sur les effectifs qui sont très bien perçues par les clubs sportifs. On reconnait à travers elles l'importance de ces clubs dans tout le département. Concernant le sport de haut -niveau, je tiens à vous remercier personnellement pour la subvention versée à notre club emblématique, le Fleury Loiret Handball. Le Département est la collectivité qui l'aide le plus, d'autres pourraient faire des efforts. J'espère que la Métropole prendra toute sa place dans les subventions aux clubs de haut-niveau, notamment pour le club de handball de Fleury qui le mérite.* »

Après un débat sur la gestion et l'entretien des digues, Thierry Soler est revenu sur le risque d'inondation dans le Loiret et la gestion des zones inondables : « *Je voulais redire qu'en matière de lutte contre ce risque, le plan Loire prévoit d'abord de ne pas élever des ouvrages, mais évoque la résilience, c'est-à-dire de savoir gérer l'occupation des territoires inondables. Par exemple, nous avons transféré au nouveau bâtiment* « le Loiret » *des choses fragiles comme l'informatique pour ne pas les laisser en zone inondable. En jouant sur la façon d'occuper les zones inondables, de manière résiliente, nous aurons un meilleur retour sur investissement. Un euro mis dans la résilience est plus efficace qu'un euro mis sur le renforcement des levées, même s'il faut le faire.* »

Un Budget Primitif 2020 dans la continuité du mandat

Le Budget Primitif 2020 du Département du Loiret a été adopté. S'équilibrant à environ 700 millions d'euros, il suit les grandes orientations fixées par la majorité en début de mandat, et est marqué par un fort niveau d'investissement à hauteur de 170 millions d'euros.

Christophe Chaillou : un budget maitrisé, manquant d'ambition dans les solidarités

Des fondamentaux respectés, un niveau d'investissement élevé

« Comme les années précédentes, on ne peut que saluer la qualité du travail mené et le fait que les fondamentaux (endettement, maitrise des dépenses, épargne brute) soient globalement respectés malgré les incertitudes liées à la conjoncture économique. Dans un contexte difficile, il est important que notre Département continue d'être un acteur très fort en termes d'investissement. Je suis d'ailleurs agréablement surpris que pour 2019, l'investissement réalisé soit très proche de l'investissement initialement budgété. »

Protection de l'Enfance et vieillissement : nous pourrions aller plus loin

« En cohérence avec notre position depuis le début du mandat, nous vous alertons sur les politiques des solidarités, notamment liées à l'enfance mais aussi liées au vieillissement. Il y a encore des marges sur lesquelles nous pourrions travailler. Ce budget ne prend pas en compte quelques pistes évoquées en commission générale concernant la protection de l'enfance. Ainsi, nous ne voterons pas le budget tout en soulignant qu'il comporte beaucoup d'éléments positifs. C'est une abstention constructive, pour ce qui constitue notre dernier budget libre, avec la perte l'an prochain d'une partie de nos ressources propres. »

Thierry Soler : le virage de la transition écologique n'est pas présent dans ce budget

Un budget dans la lignée des précédents

« Ce budget consacre la stabilité des ambitions départementales dans le droit fil du projet de mandat que je n'ai pas soutenu. Certains choix ne me posent aucun problème, mais d'autres politiques me semblent être pouvoir envisagées autrement. Je ne voudrais pas que nous passions à côté des crises en cours comme la crise écologique, mais aussi la crise sociale, la crise démocratique. La situation mériterait d'aller plus loin que dans la reconduite des politiques actuelles, y compris celles qui marchent bien. »

La transition écologique, porteuse d'une remobilisation des citoyens

« Nous sommes face à une grosse défiance de la population. Je pense à un ouvrage récemment publié intitulé « *Se sentir mal dans une France qui va bien* », par le démographe et chercheur Hervé Le Bras. Les critères budgétaires peuvent être très bons, tout en ayant une population qui ne se sent pas reconnue ni concernée. Je crois que nous pourrions afficher à travers le budget un élan nouveau. Je pense que le virage de la transition écologique peut être porteur d'une remobilisation des citoyens autour d'un projet politique. Je crains qu'il ne soit pas très clair dans ce budget. Voilà pourquoi je vote contre ce budget. »

Michel Breffy : un budget équilibré

« Je voterai ce budget que je trouve équilibré, en augmentation en investissement à hauteur de 170 millions d'euros (pour des projets intéressants pour les Loirétains comme la véloroute le long du canal), avec des dépenses bien maitrisées (moins de 1,2% d'augmentation des dépenses de fonctionnement). J'attire votre attention sur notre investissement pour la reconstruction des EHPAD. Il faut réfléchir, pour les années qui viennent, à une augmentation de notre niveau d'investissement, car les besoins seront de plus en plus importants. Il faut parallèlement espérer que la loi sur la dépendance soit votée le plus rapidement possible, pour pouvoir gérer la question de la dépendance qui sera de plus en plus prégnante dans notre société. »

Marie-Agnès Courroy : nous devons faire plus pour les jeunes

« Ce budget correspond à mes valeurs. Nous avons un engagement fort vers plus de justice sociale et de solidarité. Mais deux points me posent un problème. Le premier concerne la lutte contre le sentiment d'isolement de nos jeunes. Je ne veux pas voir des gamins au bord de la route. Ce sont des futurs adultes qui porteront notre société. Il ne faut pas les rejeter. Il faut leur donner la culture, l'éducation ; ils ne doivent pas être mis au ban de l'éducation. Nous devons tout faire pour. Le deuxième point, ce sont les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ce sont les nôtres. Nous en sommes responsables. Il faut absolument avoir la même ambition pour chacun de ces jeunes. Beaucoup d'entre eux finissent sans rien, dans la rue. Ce qui est proposé n'est pas suffisant. Il faut être ambitieux scolairement pour eux. On doit les accompagner, notamment au moment du passage à l'âge adulte, alors que nous avons supprimé les contrats jeunes majeurs de 18 à 21 ans. Il faut trouver des choses pour qu'à 18 ou 21 ans, ils soient des adultes citoyens, et pas à la rue. »

Vote du Budget Primitif 2020 : Christophe Chaillou, Marie-Agnès Courroy, Hélène Lorme et Vanessa Slimani se sont abstenus ; Thierry Soler a voté contre ; Michel Breffy a voté pour.

En bref …

Service de distribution de l'électricité

A l'occasion du rapport consacré à l'organisation du service public de distribution d'électricité, Thierry Soler a émis l'idée que le Département puisse prendre comme objectif la diminution de la consommation d'électricité : « *On pourrait rajouter comme enjeu la réduction de la consommation totale d'électricité. Comme pour la politique déchet, nous pourrions mettre en place de nouvelles actions pour atteindre cet objectif.* »

Très Haut Débit

Une Délégation de Service Public à l'entreprise SFR FTTH a été votée pour le Très Haut Débit (THD) avec la fibre à l'habitant. Thierry Soler a abordé l'implantation future de la 5G en soulignant ses impacts sociaux, sanitaires et environnementaux potentiellement négatifs … sans oublier la concurrence avec le réseau départemental THD.

Politique agricole

Thierry Soler a voté contre le rapport consacré à l'agriculture, estimant que le Département n'a pas de compétence agriculture obligatoire et devrait se concentrer sur ses missions principales, comme les politiques sociales.

Retrouvez notre actualité sur notre site internet :

www.ser45.fr

Mais aussi sur Twitter et Facebook :

www.twitter.fr/groupeser45 / www.facebook.com/groupeser45